



Appel à candidatures

Présence artistique au sein du groupe hospitalier Loos Haubourdin

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un artiste issu du **spectacle vivant** interrogeant la notion du **corps** au bénéfice des publics (professionnels, patients, visiteurs, etc.) du groupe hospitalier Loos Haubourdin sur la période du **3 septembre au 5 octobre 2018**.

Date limite de dépôt de candidatures :

2 février 2018

Qu'est-ce qu'une présence artistique ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives du groupe hospitalier Loos Haubourdin, en contact avec les patients et les visiteurs.

La présence artistique :

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels du groupe hospitalier Loos Haubourdin.

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **une intense action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, le groupe hospitalier Loos Haubourdin souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- sensibiliser les patients, les résidents, les familles et les professionnels à l'art et à la culture, tout en leur en facilitant l'accès ;
- encourager et soutenir la mise en place des actions artistiques innovantes ;
- favoriser les rencontres artistiques entre patients, résidents, familles, professionnels et artistes professionnels, en leur permettant de découvrir le processus de travail et de création d'un artiste ;
- permettre à l'artiste de s'exprimer dans un espace non commun et spacieux ;
- décloisonner le monde du soin du monde de l'art ;
- soutenir les rencontres et les échanges au sein des différents services qui composent le GHLH ;
- bousculer les habitudes et les pratiques des professionnels et des aidants ;
- travailler sur la valorisation de soi à travers son corps, et s'interroger sur les représentations du regard que l'on porte sur l'hôpital, la personne hospitalisée, la maladie et le handicap.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel issu du **spectacle vivant**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **corps**.

Cette thématique a été imaginée à partir des représentations qui peuvent être faites des personnes hospitalisées et de leur prise en charge, souvent focalisées sur la maladie et le handicap.

Pour pallier à une prise en charge parfois trop technique de la maladie et de la personne, la volonté du GHLH est d'introduire d'autres perceptions dans les préoccupations de l'hôpital, et de bousculer les pratiques : donner la possibilité de s'exprimer grâce à son corps, le corps de l'autre par l'intermédiaire de l'approche artistique, permettre d'appréhender l'art en fonction de chaque individu et/ou situation de manière sensible et poétique.

- *Sommes-nous bienveillant avec notre corps et notre esprit, lorsqu'ils sont touchés ?*
- *Que percevons-nous de notre corps et/ou du corps de l'autre lorsqu'il est meurtri ?*
- *Quelle image renvoyons-nous aux individus qui nous entourent ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **cinq semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **3 septembre au 5 octobre 2018**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents situés au sein de chaque service.

Leur composition est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salaire de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **5 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (logement, repas, petit matériel et consommables) peut être pris en charge par le groupe hospitalier Loos Haubourdin sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation du groupe hospitalier Loos Haubourdin :

Le GHLH est un groupe hospitalier du secteur public réparti sur deux sites, un premier site situé sur la commune d'Haubourdin dont les unités relèvent du secteur médico-social et un second site situé sur la commune de Loos dont les unités relèvent du secteur médico-social et du secteur sanitaire.

Plus d'informations sur le site www.ghlh.fr.

Les services concernés sont hébergés sur le site de Loos :

Secteur sanitaire :

- un service de soin de suite et de réadaptation (SSR) (54 lits) ;
- une unité de réhabilitation respiratoire (16 lits) ;
- une unité cognitivo-comportemental (10 lits) ;
- une unité de soins palliatifs (10 lits).

Secteur médico-social : la résidence Les Magnolias (38 lits).

Les membres du personnel (environ 30) : le personnel soignant, administratif, cuisine, logistique, économat, pharmacie, technique, coursier, diététicienne, équipe mobile de soins palliatifs, espace vert, animation.

Les visiteurs (environ 20) : les familles et aidants des patients et des résidents.

Une fiche de présentation de ces services est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 2 février 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : claire.gouelleu@ars.sante.fr et mdepoortereghlh@gmail.com . Merci de préciser dans l'objet du mail : PA GHLH / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 10 mai 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Mme Séverine Laboue, directrice ou Mme Séverine Cousin, adjointe de direction ;
- Mme Sylvie Leroy, agent de convivialité ;
- Mme Isabelle Delattre cadre rééducateur ;
- Mme Marylène Depoortere, responsable du service d'animation
- *En qualité de membres invités, Mme Claire Gouelleu, chargée de mission Culture-Santé DRAC/ARS Hauts-de-France et Mme Audrey Ardouin, son adjointe.*

Coordinateur général

- Mme Sylvie Leroy, agent de convivialité

Référents de chaque service

- Mme Nathalie Heurteaux, cadre de service pour le SSR 2 et l'unité de soins palliatifs ;
- M. Michel Bordart, cadre de service pour le SSR 1 et l'unité de cognitivo-comportemental ;
- Mme Thomas Delphine, cadre socio-éducatif pour les Magnolias ;
- Mme Isabelle Delattre, cadre rééducateur ;
- Mme Marylène Depoortere, responsable du service animation.

Les services et activités

L'unité de Soins Palliatifs

Localisation : Loos (2ème étage)
Capacité d'accueil : 10 lits

L'unité de Soins Palliatifs accueille des malades en phase avancée de leur maladie. Les soins et l'accompagnement visent à améliorer jour après jour le quotidien de la personne malade, en lien avec son entourage. Des permissions au domicile sont possibles et, si l'état de santé le permet, des retours à domicile ou des transferts dans d'autres institutions de soins sont organisés. Un suivi est alors possible par la consultation externe de Soins Palliatifs, en lien avec le médecin généraliste.

Pour plus d'informations, demandez la plaquette d'information des Soins Palliatifs.



Localisation : Loos (1er et 2ème étage)
Capacité d'accueil : 54 lits

L'unité de Soins de Suite et de Réadaptation

L'unité de Soins de Suite et de Réadaptation accueille des patients présentant diverses pathologies médicales et chirurgicales d'origine traumatique ou non, adressés par d'autres établissements hospitaliers et dont l'état de santé nécessite une convalescence.

La priorité de l'équipe est de réautonomiser le patient et de le préparer au retour à son domicile par un soin rigoureux, cohérent et personnalisé. Le service dispose d'un plateau technique moderne et complet permettant des soins variés : **Kinésithérapie, Balnéothérapie, Rééducation respiratoire**

Localisation : Loos (1er étage)
Capacité d'accueil : 10 lits

L'unité Cognitive-Comportementale

L'unité Cognitive-Comportementale accueille des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées. Les admissions se font à la demande du médecin traitant ou d'un autre Centre Hospitalier. L'hospitalisation a pour but d'aider le patient dont le maintien à domicile est momentanément compromis. Elle peut éviter ou faire suite à l'hospitalisation dans un service non adapté à la prise en charge de cette maladie.

La priorité de l'équipe est de réautonomiser le patient et de préparer son retour à domicile.

Pour plus d'informations, demandez la plaquette d'information de l'unité Cognitive-Comportementale.



Accompagnement et hébergement des personnes âgées dépendantes

Le groupe hospitalier Loos Haubourdin propose un panel d'offres adaptées pour l'accompagnement et l'hébergement des personnes âgées dépendantes :

- 38 lits d'hébergement à Loos et 145 lits à Haubourdin avec des unités spécialisées dans la prise en charge des troubles du comportement
- 10 places d'accueil de jour
- des Consultations Mémoire de proximité



Localisation : Loos (1er étage)
Capacité d'accueil : 16 lits (+ 4 places de jour - en projet)

Le Centre de Réhabilitation Respiratoire propose un programme d'activités de soin aux patients atteints de maladies respiratoires chroniques et invalidantes ainsi qu'aux patients devant bénéficier prochainement d'une chirurgie. La prise en charge vise à :

- Diminuer l'essoufflement
- Apprendre à mieux connaître et gérer la maladie
- Améliorer la résistance à l'effort
- Améliorer la qualité de vie

L'unité de Réhabilitation Respiratoire Cyr Voisin

Pour plus d'informations, demandez la plaquette d'information du Centre de Réhabilitation Respiratoire.

Les résidences

La Résidence Jean de Luxembourg

Localisation : Haubourdin (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage)
Capacité d'accueil : 133 lits

La Résidence Jean de Luxembourg, Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.), accueille des personnes âgées de plus de 80 ans en perte d'autonomie.



UVA

Unité de Vie
Alzheimer

Localisation : Haubourdin (2^{ème} étage)
Capacité d'accueil : 12 lits

- ▶ Structure intégrante de l'EHPAD, l'UVA s'adresse aux résidents présentant des troubles psycho-comportementaux. Il est une des réponses possibles dans le cadre du projet de vie personnalisé du résident.
- ▶ L'UVA reçoit en hébergement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.
- ▶ L'admission dans cette unité est soumise à des critères spécifiques.
- ▶ L'UVA a pour objet de permettre aux résidents de développer leurs capacités et de préserver leur autonomie au travers d'Activités Psycho-Socio-Thérapeutiques (cognitives, physiques, manuelles, artistiques...)
- ▶ L'accompagnement des résidents est effectué par des professionnels formés, au sein d'équipes collectives ou individuellement adaptées au rythme de chacun. C'est un lieu de rencontre et de vie.

La Résidence Les Magnolias

Localisation : Loos (raz-de-chaussée)
Capacité d'accueil : 31 lits

La Résidence «Les Magnolias», Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes, accueille des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie.



L'Unité d'Hébergement Renforcé UHR

Localisation : Haubourdin (1^{er} étage)
Capacité d'accueil : 12 lits

L'UHR (Unité d'Hébergement Renforcé) est un lieu de vie et de soins spécialisés. Il propose sur un même lieu l'hébergement, les soins, les activités sociales et thérapeutiques pour des résidents ayant des troubles du comportement sévères.

Il accueille des résidents ayant une maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée et présentant des troubles du comportement sévères qui altèrent la qualité de vie et la sécurité de la personne souffrante et des autres résidents. Ces personnes sont prises en charge par un personnel qualifié dans un environnement sécurisé. Le projet personnalisé inclut des soins et des activités sociales ou thérapeutiques adaptées. Lorsque son état de santé et son comportement le permettra, une sortie sera envisagée vers un EHPAD.

Localisation : Haubourdin (raz-de-chaussée)
Capacité d'accueil : 10 places

L'accueil de jour reçoit des personnes vivant à domicile atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. L'objectif est de maintenir l'autonomie et les capacités intellectuelles de la personne le plus longtemps possible et de permettre de soutenir et de soulager les familles.

Pour plus d'informations, demandez la plaquette d'information de l'Accueil de Jour.

L'accueil de jour Crépin Rolland

L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs Gériatriques EMASPG

L'objectif principal de l'EMASPG est de favoriser le maintien des personnes âgées en fin de vie dans leur environnement habituel.

Pour plus d'informations, demandez la plaquette d'information de l'EMASPG.